



Résidence
LE DAHLIA

32

unités locatives
de 1-1/2

La résidence Le Dahlia est une résidence qui s'adresse à une clientèle de personnes âgées **autonomes à semi-autonomes**.

Notre vision est d'offrir un **milieu de vie sécuritaire** et de permettre à nos gens de garder un **maximum d'autonomie**.

Nous offrons un **milieu de vie très agréable**. Notre **personnel qualifié** est des plus humains. Nous offrons une **ambiance familiale** auprès de nos résidents. Une **résidence calme, sereine, tranquille** où il fait bon d'y vivre.

Notre approche est basée sur le **respect de la personne**.

450.589.7542 • 3, boul. de l'Ange-Gardien, L'Assomption, QC, J5W 1P9

Informations Générales

Nous sommes conscients que l'unité locative représente l'espace de vie du résident.

Il est possible d'apporter votre propre mobilier pour votre bien-être personnel. Le cas échéant, nous pouvons inclure du mobilier lors de la signature du bail.

À noter : Dans chacune des chambres, nous nous assurons que les meubles soient placés de façon sécuritaire et ergonomique afin d'y circuler sans danger en limitant ainsi le risque de chute pour le résident et/ou le personnel.



Le résident peut être autorisé à consommer de l'alcool dans sa partie privative à moins d'une contre-indication particulière.

À noter : La Direction se réserve le droit d'en interdire l'usage.



Le courrier est remis à chaque résident.

Si le résident ne se sent pas à l'aise de gérer lui-même son courrier, une personne responsable du résident devra venir le récupérer en demandant à un employé en service.



La présence d'animaux n'est pas autorisée dans les chambres des résidents.

À noter : La présence d'animaux peut être autorisée pour une courte durée (quelques heures). Merci de vous adresser à un employé en service pour connaître le fonctionnement.



Le résident peut choisir le pharmacien de son choix pour recevoir ses services pharmaceutiques.

Nous pouvons remettre au résident une liste des pharmacies à proximité afin de faciliter son choix s'il ne connaît pas le secteur.

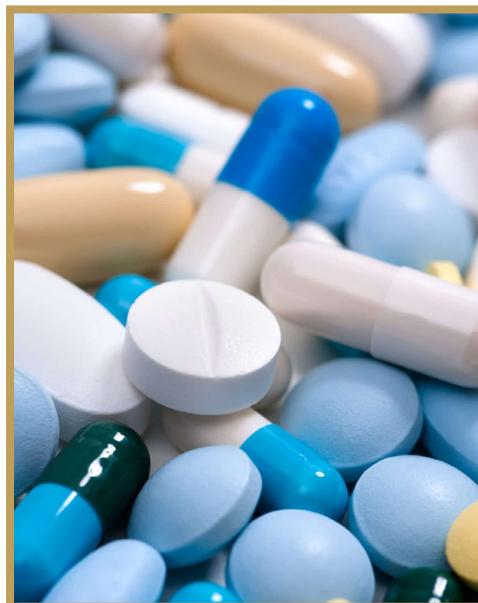
Nous demandons au résident de nous remettre sa carte d'assurance maladie et sa carte d'hôpital.

Elles seront conservées à notre poste de travail et ces cartes vous seront remises au besoin et/ou sur demande.



Le résident doit remettre tous ses médicaments au personnel soignant lors de son admission. Au poste de travail, nous préparons un panier avec les médicaments qui appartiennent au résident.

À noter : Aucun médicament sans étiquettes de la pharmacie n'est toléré dans une chambre. Pour tous les médicaments, nous demandons des étiquettes de la pharmacie.



Les visiteurs sont les bienvenus!

Le résident peut recevoir des invités à dîner ou souper au montant de 10\$ du repas. Ces montants accumulés servent à payer des activités, des cadeaux, des décorations thématiques (Noël, St-Valentin, etc.) pour la résidence.



Nous offrons le service de buanderie (vêtements et literie) effectué par notre personnel traitant.

À noter : La résidence Le Dahlia n'est pas responsable de l'usure des vêtements et/ou de la literie ni des pertes lors des entretiens hebdomadaires. **Il est très apprécié d'avoir les vêtements identifiés au nom du résident.**



Prévention des infections

La résidence Le Dahlia a à cœur la santé de ses résidents et de ses visiteurs. C'est pour cette raison que nous avons muni la résidence de plusieurs distributeurs de gel antiseptique à la disposition de tous pour une mesure efficace des lavages des mains afin de prévenir les infections.

À noter : Pour les visiteurs, il serait important à votre arrivée et à votre départ de bien vouloir vous désinfecter les mains.

On retrouve un des distributeurs à l'entrée de la résidence.



Chaleur Accablante

En cas de canicule, notre personnel est bien formé pour faire face à la situation. Nous recevons de la documentation à chaque début d'été pour bien nous rappeler des étapes à suivre pour limiter les problèmes liés à la chaleur accablante.

De plus, nous sommes munis d'un système de climatisation centralisé dans la salle à manger et le salon qui permet de garder une température adéquate. Le résident peut se munir d'un ventilateur sur pied dans sa chambre.

À noter : Compte tenu de l'âge de la bâtisse, il est interdit d'installer des climatiseurs dans les chambres.

Incendie

La résidence Le Dahlia est munie de détecteurs de fumée et d'extincteurs. Nous aurons sous peu les gicleurs afin d'assurer un maximum de sécurité aux résidents.

Notre système d'alarme incendie est relié directement à une agence de sécurité qui retransmet l'appel d'urgence au service pompiers de la ville.

Notre personnel reçoit une formation et nous procédons à des évacuations 2 x par année sous la supervision des pompiers pour s'assurer d'une bonne procédure à effectuer en cas d'alarme incendie.

Gestion des plaintes

La résidence Le Dahlia a mis en place un système d'examen des plaintes selon la Loi sur les systèmes de santé et les services sociaux.

Un formulaire est disponible. Nous reconnaissons le droit de permettre aux résidents (ou une personne responsable) de formuler une plainte s'il ne se considère pas traité comme il se doit.

Habituellement, si le résident n'est pas satisfait d'un service reçu, un simple avis verbal à une personne responsable suffit pour apporter le correctif nécessaire et ainsi rétablir la situation.

La résidence Le Dahlia aime recevoir vos commentaires et/ou suggestions en vue de toujours s'améliorer.



Nos services offerts

Alimentation

Nous offrons 3 repas par jour ainsi qu'une collation à 15H.

Nos repas sont préparés "maison" avec 2 cuisinières expérimentées qui aiment mettre de la saveur dans tous les plats.

Nous changeons de menus à raison de 2 fois dans l'année (Printemps/été et Automne/hiver).

Nous respectons toujours le menu qui est affiché dans la salle à manger et inscrit au tableau pour en aviser nos résidents.

Vous n'aimez pas ce qui est proposé aujourd'hui ?

Il suffit de nous aviser quelques heures avant et nous vous préparerons autre chose !



Activités

Nous affichons un calendrier d'évènements pour indiquer aux résidents les activités offertes pendant le mois!

Cours de peinture, Bingo, jeux de cartes, jeux de société, jeu de poche, cours d'artisanat, etc..

Nous avons la messe à raison d'une fois par semaine.

Nous avons plusieurs contacts de musiciens et chanteurs qui offrent de leur précieux temps en venant nous donner des concerts gratuits !

Nous en avisons les résidents très tôt pour qu'à leur tour, ils invitent un membre de leur famille à se joindre à nous ! Ça rend l'évènement grandiose !



Entretien ménager

Une firme externe vient 1 fois par semaine pour entretenir la chambre de chaque résident.



Assurance

Nous détenons une assurance responsabilité civile et d'habitations. Le résident n'a donc pas à en détenir une.

À noter :

La résidence n'est pas responsable des bris ou des pertes.

Ce sera au résident (ou à la personne responsable) de détenir une assurance personnelle au besoin.



Gestion des risques

Un incident/accident survient ? Nous avons l'obligation d'aviser un membre de votre famille dans les meilleurs délais.



Résidence
LE DAHLIA

*Nous sommes une équipe formidable,
une équipe professionnelle déterminée
à aider son prochain.*

Bon Séjour parmi nous!
La Direction

450.589.7542 • 3, boul. de l'Ange-Gardien, L'Assomption, QC, J5W 1P9

info@residenceledahlia.ca • www.residenceledahlia.ca